

Jean-Lin **LACAPELLE**

UN DÉPUTÉ EUROPÉEN
AU SERVICE DE LA
FRANCE 



MANDAT PARLEMENTAIRE 2019 - 2024





À Édouard Ferrand, mon camarade et ami.

SOMMAIRE

PARCOURS

UN PARCOURS MILITANT	/ 4
UN PARCOURS POLITIQUE	/ 6

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

IMCO	/ 7
AFET	/ 11
SEDE	/ 14

MISSIONS ET DÉLÉGATIONS

DÉLÉGATIONS	/ 16
C.P.A.C.	/ 18
MISSIONS PARLEMENTAIRES	/ 19
RENCONTRES	/ 22
SUR LE TERRAIN	/ 24
DONS	/ 25
AU CŒUR DE L'OUTRE-MER	/ 26
FORUMS ET CONFÉRENCES	/ 27



UN PARCOURS AU SERVICE DE LA FRANCE



« J'ai vingt-cinq ans d'expérience au sein de grands groupes français, qui sont des créateurs d'emplois et de richesse, et qui font rayonner la France dans le monde. »

/ Jean-Lin Lacapelle, vous êtes député français au Parlement européen, père de quatre enfants. Vous avez, pendant plus de vingt-cinq ans, occupé des postes de direction dans des groupes du C.A.C. 40, notamment de grande consommation (Danone, Cadbury, L'Oréal). Mais vous êtes aussi, depuis quarante ans, patriote, cadre et militant du Rassemblement national. Pourquoi ce double itinéraire ?

— Une des grandes forces du Rassemblement national a toujours été son origine populaire, là où nos concurrents des grands partis regorgent de politiciens professionnels.

Nos cadres et nos élus, eux, proviennent presque tous de la société civile, ce qui nous donne l'avantage, non seulement de conserver un lien vivant avec le peuple, ses aspirations et ses besoins, mais aussi d'avoir une expérience concrète de la vie des Français.

Nous savons ainsi quelles sont les conditions de vie des citoyens, des entreprises, des associations, et nous pouvons proposer des mesures et des lois qui ne sont pas hors-sol et les aident réellement dans leur quotidien.

Pour ma part, j'ai vingt-cinq ans d'expérience au sein de grands groupes français, qui sont des grands créateurs d'emplois et de richesse, et qui font rayonner la France dans le monde.

« Cet héritage m'a évidemment inculqué les valeurs d'honneur, de discipline, et de volonté de servir, auxquelles je tente d'être fidèle en les transposant dans mon combat politique. »

Cela me permet à la fois de connaître les dérives bien réelles de la grande distribution et de l'ultralibéralisme, et de savoir démasquer les caricatures démagogiques de la gauche pour qui les entreprises sont les ennemies de la société.

/ Quel parcours scolaire, militaire et professionnel avez-vous suivi ?

— Né à Lyon en 1967, je suis issu d'une famille de militaires, qui servent la France depuis plusieurs générations. Mon arrière-grand-père était le général de corps d'armée Gustave Lacapelle, combattant de la Grande Guerre, gouverneur militaire de Lille et président du Souvenir français !

Cet héritage m'a évidemment inculqué les valeurs d'honneur, de discipline et de volonté de servir, auxquelles je tente d'être fidèle en les transposant dans mon combat politique.



Cérémonie de remise de décorations – Liban

J'ai moi aussi servi mon pays, d'abord sous les drapeaux, sous contrat de « volontaire service long » au sein du 27^e Bataillon de Chasseurs alpins. À cette occasion, je me suis engagé six mois au sein de la F.I.N.U.L. pour servir au Liban, pays dont je suis tombé amoureux. J'ai par la suite exercé de nouveau à Annecy comme instructeur auprès de nos jeunes appelés.

À l'issue de mon service militaire, je suis parti en mission humanitaire en ex-Yougoslavie pour soutenir les populations. Me trouver au milieu des civils m'a donné le goût de défendre le peuple, non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix. J'ai finalement trouvé dans la politique le prolongement de cette vocation.

« J'ai fait le choix, non plus seulement d'intégrer la politique dans ma vie, mais faire de la politique toute ma vie. »



Quant à mes études, j'ai suivi un cursus commercial, diplômé du Groupe École des Cadres. J'ai occupé des fonctions de direction commerciale au sein de grandes entreprises françaises : je crois, là aussi, avoir servi de mon mieux le rayonnement et la prospérité de mon pays.

/ Qu'en est-il de votre parcours politique ?

— Il a commencé il y a 40 ans, aux côtés de mon regretté ami et camarade Édouard Ferrand.

J'ai rapidement rejoint le F.N.J. à Lyon, puis à Paris, puis progressé dans l'appareil militant au sein des fédérations du Nord, d'Eure-et-Loir et du Loiret, dont j'ai été le secrétaire départemental pendant plus de dix ans.

Quant à l'appareil central, j'ai la chance de siéger dans plusieurs instances dirigeantes et d'avoir dirigé les fédérations, mission aussi exigeante que passionnante.

J'ai longtemps exercé toutes ces responsabilités en marge de ma vie professionnelle, mais, un jour, devant leur accroissement, j'ai fait le choix, non plus seulement d'intégrer la politique dans ma vie, mais de faire de la politique toute ma vie.

Je n'ai obtenu de mandats électoraux qu'à partir de 1998. J'ai eu la chance d'être élu trois fois conseiller régional, d'abord en Eure-et-Loir, puis dans le Loiret, et enfin dans les Hauts-de-Seine.

Depuis 2022, je suis fier d'être un des porte-parole du Rassemblement national, et d'avoir été nommé par Jordan Bardella délégué national chargé de la mobilisation et des Français de l'Étranger.

Enfin, en 2020, par l'effet du « *Brexit* », j'ai été investi député français au Parlement européen !

COMMISSION DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS - **IMCO**

/ Pourquoi, dès votre arrivée au Parlement européen, avoir choisi de siéger au sein de la commission du Marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) ?

— Cette commission correspondait à mon passé professionnel, c'était donc celle au sein de laquelle j'estimais pouvoir être le plus compétent.

Je trouvais aussi particulièrement intéressante la perspective de la protection des consommateurs, perspective sociale ouvertement déclarée au sein d'une Union européenne connue pour son libéralisme forcené et dont les effets sur nos entreprises et nos travailleurs ont été si ravageurs.



Cette commission était pour moi la chance de juguler les effets pervers du capitalisme, mais aussi de combattre les réglementations excessives et vexatoires qui nuisent à l'activité des entreprises et des commerçants, particulièrement en ce qui concerne l'inégalité de moyens entre les très grandes entreprises et les P.M.E.

/ Quels sont les sujets essentiels abordés au sein de cette commission ? À quels dossiers vous êtes-vous particulièrement consacré ?

— Vous voyez l'état d'esprit dans lequel j'arrivais. Eh bien, le champ de mes travaux a été beaucoup plus large !

Comme je suis arrivé au Parlement européen en février 2020, j'ai été aux premières loges pour assister au déferlement et à la gestion du coronavirus.

J'ai vu la Commission européenne sauter sur l'occasion pour s'octroyer le droit de gérer les questions de santé, qui relèvent des États, et le faire de la pire des manières : d'abord la confusion la plus totale, un refus idéologique de fermer les frontières quand le virus pouvait encore être contenu, ensuite une opacité totale des négociations, en refusant de laisser les parlementaires, élus par le peuple, consulter les contrats, et une décision brutale d'interdire aux États membres de négocier séparément des achats de vaccins.

« *L'Union européenne s'est laissé rouler dans la farine. Au motif de vouloir négocier des prix plus faibles, elle a fini par être approvisionnée en dernier.* »



Quant aux négociations elles-mêmes, qui sont, si j'ose dire, mon cœur de métier, quelle catastrophe ! L'Union européenne s'est laissé rouler dans la farine. Au motif de vouloir négocier des prix plus faibles, elle a fini par être approvisionnée en dernier. Elle a donné aux fournisseurs des garanties d'immunité exorbitantes, a dû procéder à de nouvelles commandes car les fabricants avaient, d'autorité, réformé à la hausse la posologie de leurs produits. Enfin, elle a matraqué le discours public d'affirmations péremptoires comme quoi le vaccin empêchait la transmission du virus : nous savons aujourd'hui, après des pressions inédites pour vacciner toute la population et 4,6 milliards de doses commandées, qu'il ne le fait que de manière limitée. Cela fait une erreur à 71 milliards !

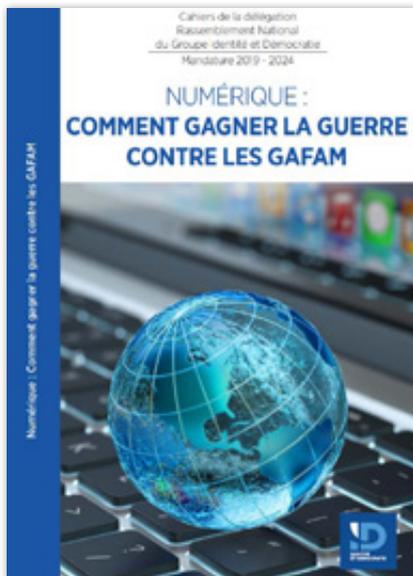
Les députés du Rassemblement national ont publié un ouvrage qui recense toute cette suite d'erreurs et d'intrigues : *Le Livre noir du coronavirus*.

Mais il n'y a pas eu que cela. L'un de mes grands sujets a été le numérique, qui a d'ailleurs fait la matière d'un livret thématique que j'ai publié en 2021.

Je me suis intéressé au D.S.A. (règlement sur les services numériques), entré en application en juillet 2023 et dont la presse a beaucoup parlé, premier texte européen à réguler les géants du numérique, mais aussi porteur de menaces sur la liberté d'expression, que j'ai cherché à limiter.

J'ai aussi beaucoup travaillé sur l'intelligence artificielle, enjeu crucial pour notre avenir, et dont l'Europe doit impérativement se saisir si elle ne veut pas être la colonie numérique des États-Unis, de la Chine ou de l'Inde.

Ces travaux m'ont permis de faire passer dans la loi européenne des orientations qui profiteront à nos entreprises, nos États, nos concitoyens, et de rejeter certaines autres dispositions qui auraient eu pour effet d'entraver les entrepreneurs et les administrations.



Enfin, j'ai traité divers sujets qui se rapportaient à la protection de l'enfance, notamment en ce qui concerne les abus commis en ligne contre des mineurs. C'est un sujet que je n'attendais pas, un sujet extrêmement délicat, extrêmement sensible, mais je crois avoir répondu aux exigences qu'il posait.

/ Selon vous, quels sont les défis posés à nos sociétés par l'intelligence artificielle ?

— Ces défis sont multiples. Il y a d'abord un défi philosophique lié à la nature de l'I.A. : qu'est-ce que l'intelligence, quelle différence y a-t-il entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle ?

De là découle un défi éthique : ce que l'I.A. peut faire, ce que nous la laissons faire, ce que nous pouvons en faire, et comment la contrôler.

Enfin, dans ses applications pratiques, elle pose toutes sortes de défis : techniques (comment la développer ?), enjeux de puissance (qui possède quelles technologies ? quelles entreprises les commercialisent ? quels acteurs peuvent les égaler ou les surpasser ?), économiques (combien investit-on dans l'I.A. ? quels gains rapporte-t-elle ? quelles conséquences a-t-elle sur le marché de l'emploi ?) et juridiques (quel régime de responsabilité pour ses choix, ses créations, ses conséquences ?).

Nous avons travaillé sur l'ensemble de ces aspects, et continuons de le faire au fur et à mesure que les possibilités de l'I.A. se développent.

/ Vous êtes également très investi en ce qui concerne la protection de l'enfance ?

— Oui ! Comme je vous le disais, c'est un sujet que j'ai rencontré lors de mes travaux, et sur lequel je m'étais déjà investi dans mes activités précédentes.

« J'ai ainsi pu servir de relais entre le Parlement européen, le Rassemblement national, des associations de protection de l'enfance et des chercheurs ayant étudié ces questions. »



J'ai ainsi pu servir de relais entre le Parlement européen, le Rassemblement national, des associations de protection de l'enfance et des chercheurs ayant étudié ces questions, afin de travailler sur des dossiers tels que la lutte contre les abus sexuels à l'encontre des mineurs en ligne, sujet extrêmement délicat en raison de l'équilibre qu'il suppose entre droits des utilisateurs et indispensable besoin d'éradiquer le fléau de la pédopornographie.

Je n'ai, heureusement, jamais directement vu ces contenus immondes, mais j'ai découvert certaines de ses formes, qui sont moins évidentes, car elles ne ressemblent pas à ce que le grand public s'imagine, mais qui n'en sont pas moins une banalisation ou une imitation de la pédopornographie.

Quand Netflix lance, puis, sous la pression, annule la série « *Mignonnes* » qui avait pour thème un groupe de danseuses préadolescentes exécutant des mouvements suggestifs en justaucorps, cela sexualise le corps des enfants.

Quand l'enseigne CDiscount, filiale du Groupe Casino, commercialise des poupées sexuelles d'un mètre vingt aux formes infantiles, et dont seule la tête est adulte, cela permet aux prédateurs de nourrir leurs fantasmes.

J'ai immédiatement saisi les instances européennes, et cet article a été retiré de la vente en ligne.

« J'avais un intérêt personnel pour les enjeux de défense, de sécurité et de diplomatie dans le monde. »

/ Vous avez également rejoint, en 2022, la commission des Affaires étrangères (AFET). Cette commission revêtait-elle une importance particulière ?

— Oui. Je souhaitais intégrer cette commission dès le début de ma prise de fonctions, mais aucune place n'y était alors disponible.

J'avais un intérêt personnel pour les enjeux de défense, de sécurité et de diplomatie dans le monde. De plus, la commission AFET est connue pour être rigoureusement scrutée en raison de ses sujets et débats politiquement sensibles.

Elle a un caractère extrêmement politique, non seulement par rapport aux sujets abordés, mais aussi parce qu'il faut connaître, interpréter, comprendre et faire comprendre les innombrables intérêts et nuances culturelles qui existent au sein de l'Union européenne, à l'intérieur des pays tiers, et entre tous les acteurs internationaux.



En Roumanie, rencontre avec des membres du Gouvernement roumain.

Enfin, il était intéressant de représenter nos idées à l'étranger, et de porter la voix des peuples et des nations auprès de partenaires habitués au seul prêchi-prêcha européiste insipide. Les nombreux contacts que j'ai noués à l'occasion de mes travaux dans cette commission ont été l'occasion de mieux comprendre le monde, de préciser notre projet politique, et de crédibiliser notre parole et notre Groupe.



Au Parlement suédois avec mon ami Thierry Mariani, également membre de la commission des Affaires étrangères.

/ Quels sont les enjeux de cette commission ?

— Il y en a peu, mais ils sont très importants et suscitent des débats et des rapports par dizaines : protection des droits de l'homme dans le monde, élargissement de l'Union européenne, développement d'une « Europe de la Défense », et autonomisation de l'Union européenne dans les partenariats stratégiques conclus avec d'autres pays ou organisations internationales, telles que l'O.T.A.N. Enfin, le conflit russo-ukrainien a naturellement été l'occasion d'une activité théorique intense.

/ Mais n'estimez-vous pas que l'Union européenne est illégitime à exercer cette activité dans le domaine diplomatique ?

— Tout à fait ! L'Union européenne est une organisation internationale, ce n'est pas un État.

Elle n'a pas de ministère des Affaires étrangères, elle n'a pas d'ambassadeurs, elle n'a pas d'intérêts diplomatiques qui seraient distincts de ceux de chacun de ses États membres. Les traités, d'ailleurs, ne lui confèrent qu'une compétence de coordination, et certainement pas une autonomie.

Or l'Union européenne ne cesse de vouloir faire comme si elle était un super-État à part entière, et n'hésite pas à parasiter, voire à court-circuiter, les diplomaties nationales et notamment française.

L'instrument qu'elle utilise pour arriver à ses fins est le « Service européen d'action extérieure », ou S.E.A.E., agence volumineuse qui sert à la fois d'organisme de renseignement et de base d'opération pour des programmes de coopération, de propagande, voire, selon les cas, de déstabilisation, dans tous les pays tiers.

Rapport après rapport, le Parlement et la Commission s'entendent pour augmenter ses compétences, et dépasser davantage les États de leur marge d'action au profit d'une direction centralisée et de moyens si massifs que seule l'Union pourrait agir de manière significative, et non plus la France souverainement. Cela, nous le refusons et nous le combattons.

/ Depuis le « Brexit » de 2020, l'Union européenne cherche à relancer son élargissement. De quelles initiatives en ce sens avez-vous été témoin ?

— Depuis la claque du « Brexit », qui a porté un coup terrible à l'Union européenne en prouvant qu'elle n'était pas le « sens de l'Histoire » final des pays européens, elle tente de se rassurer sur elle-même en reprenant l'initiative et en élargissant rapidement ses frontières extérieures par l'accueil de nouveaux pays.

Comme ce but est politique, elle jette aux orties tous les critères minutieux qu'elle avait elle-même établis (développement économique, gouvernance politique, stabilité sociale...), dits « critères de Copenhague ».

La très idéologique commission AFET prête avec empressement la main à ce projet, en produisant des dizaines de rapports d'initiative annuels dont le but est d'accélérer l'intégration des pays candidats (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie) et même de pays non-candidats dans l'Union.

Cependant, ces pays sont pour la plupart pauvres, instables, gangrenés par la corruption et la criminalité, parfois par l'islamisme et le terrorisme, quand ils ne sont pas carrément en guerre ou en proie à la sécession.

Peu importe pour les européistes : ils veulent à toute force passer, dans un délai de cinq ans, de 27 à 35 États membres, et cela au mépris de la sécurité et de la volonté des Européens. Les deux tiers des Français sont opposés à un élargissement de l'Europe à ces pays, chiffre que l'on retrouve partout dans l'Union. C'est donc là un enjeu majeur de la commission AFET, et l'un de mes principaux terrains de lutte dans cette commission.



En commission AFET, à Bruxelles, où j'ai voté contre l'élargissement des frontières de l'Union européenne.

« Peu importe pour les européistes : ils veulent à toute force passer, dans un délai de cinq ans, de 27 à 35 États membres, et cela au mépris de la sécurité et de la volonté des Européens. »

SOUS-COMMISSION "SÉCURITÉ ET DÉFENSE" - SEDE

/ Vous siégez au sein de la sous-commission chargée des questions de sécurité et de défense (SEDE). En quoi cela consiste-t-il et quelle est la relation entre cette sous-commission et la commission AFET ?

— J'ai intégré la sous-commission «Sécurité et Défense» en même temps que la commission AFET : la première dépend de la seconde.

Elle correspondait, d'une part, à mon passé militaire ; je trouvais aussi que la défense était un des derniers points de force de la France en Europe et qu'il était primordial pour notre pays de conserver sa place de *leader* européen dans le domaine.



À Hirbovat, en Moldavie, sur la ligne administrative entre Chişinău et Tiraspol, Transnistrie.

J'estimais également qu'il fallait combattre l'inféodation totale de l'Europe aux États-Unis, qui s'était doublée, depuis le début de la guerre en Ukraine, d'une très dangereuse attitude belliqueuse à l'encontre de tous les pays qui ne sont pas à genoux devant l'atlantisme libéral – le tout en prônant le multilatéralisme, les hypocrites !

Un symbole vaut mille mots : la présidente de cette sous-commission est Nathalie Loiseau, la tête de liste L.R.E.M. aux européennes en 2019.

La sous-commission SEDE s'est donné pour mission de faire de l'Union européenne un acteur géopolitique de première envergure, lui confier des compétences en matière de défense, et construire une « Europe de la défense » au détriment des États.

Cependant, son pouvoir réglementaire étant très limité, elle ne produit que très peu de rapports. Parmi ceux-là, la création d'un instrument européen d'acquisition d'armements en commun, enveloppe au budget – pour l'instant microscopique – destinée à combler les réserves militaires européennes, mais qui représente un grave danger pour la souveraineté française, car il nous conduit à mutualiser notre expertise, nos matériels et nos brevets militaires avec les autres pays européens.

« Le Rassemblement national a immédiatement condamné l'agression militaire russe en Ukraine, mais a toujours affirmé que la priorité, comme le réclame Marine Le Pen, devait être de rechercher la paix. »

/ Quelles conséquences le conflit entre la Russie et l'Ukraine a-t-il eues sur l'activité de votre commission, et sur l'Union européenne en général ?

— La guerre en Ukraine a eu une influence majeure sur la commission SEDE, à tel point que le Parlement européen envisage de la transformer en commission de plein exercice d'ici la prochaine mandature. Les députés se sont souvent déplacés en Ukraine, et ont relayé avec exactitude les demandes de Kiev auprès de leurs États d'origine.

Je me suis, quant à moi, rendu à Cincu, en Roumanie, auprès du bataillon multinational de l'O.T.A.N. dirigé par la France. J'ai pu y rencontrer les troupes françaises et entendre leur retour d'expérience sur le terrain.

Le Rassemblement national a immédiatement condamné l'agression militaire russe en Ukraine, mais a toujours affirmé que la priorité, comme le réclame Marine Le Pen, devait être de rechercher la paix, qui seule sauve les vies et les ressources. Notre position constante au sein de cette commission était de ne pas enliser le conflit, mais de privilégier la voix de la négociation qui respecte à la fois les droits souverains évidents de l'Ukraine, et l'inquiétude russe face au passage à l'O.T.A.N. de pays proches de sa frontière. Les États-Unis n'avaient pas agi autrement à Cuba.

L'Union européenne, malheureusement, ne cherche pas la paix, mais la guerre, et l'un de ses chevaux de bataille est d'élargir le champ de l'article des traités qui permet une intervention armée.

Tout cela me donne l'impression que l'Europe est entre les mains de dingues : heureusement la commission SEDE n'a aucun rôle législatif, et le pouvoir décisionnel, qui revient en ce domaine aux États membres, se montre plus raisonnable.



Avec les troupes françaises du bataillon multinational de l'O.T.A.N. à Cincu, en Roumanie.

DÉLÉGATIONS



À Maputo, au Mozambique, pour la 42^e Assemblée Parlementaire paritaire des États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (A.P.P. U.E.-A.C.P.).

« Mon intérêt pour la Serbie ne se limite pas au travail parlementaire européen, il va bien au-delà. »

/ En plus de vos travaux dans les commissions parlementaires, vous êtes membre de délégations pour les relations avec des pays tiers. Pouvez-vous nous en dire plus ?

— En effet, je siége au sein de la délégation interparlementaire avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.-U.E.) et au sein de la délégation pour les relations avec la Serbie.

Ces délégations peuvent être comparées aux groupes d'amitié à l'Assemblée nationale, qui partagent le même objectif d'entretenir de bonnes relations avec ces pays et d'échanger sur certaines actualités. Chaque délégation organise des assemblées générales annuelles à Strasbourg et dans ces pays. C'est à cette occasion, que je me suis rendu à plusieurs reprises en Serbie et une fois à Maputo, au Mozambique, pour participer à ces assemblées.

/ Vous avez un intérêt particulier pour la Serbie, où vous vous êtes rendu souvent pendant votre mandat. Qu'est-ce qui motive cet engagement ?

— Mon intérêt pour la Serbie ne se limite pas au travail parlementaire européen, il va bien au-delà. Il touche au lien d'amitié qui existe depuis un siècle, au moins, entre la France et la Serbie.

Cette amitié se manifeste aujourd'hui, notamment, par le statut de la Serbie en tant que membre associé au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

« Peuple courageux, les Serbes ont toujours été du bon côté de l'Histoire. »

Peuple courageux, les Serbes ont toujours été du bon côté de l'Histoire, en particulier au cours des deux conflits mondiaux. Ils l'ont, hélas, trop souvent payé au prix fort.

Face à l'Union européenne, ils doivent aujourd'hui lutter pour le respect de leur identité et de leur intégrité territoriale. Ce combat noble fait écho à mes propres convictions et à mes aspirations pour la France.

Il était donc naturel pour moi de m'engager auprès d'un pays pour lequel j'ai tant d'affinités, afin d'approfondir ensemble les liens qui nous unissent.

J'étais également heureux de me déplacer à Belgrade pour rendre hommage aux victimes des bombardements de 1999 et notamment à la plus jeune : Milica Rakić, une fillette de trois ans, en la mémoire de qui j'ai déposé un bouquet de fleurs avec mon ami, le député serbe Jovan Palalić.



Monument en hommage à Milica Rakić, la plus jeune victime des bombardements de l'O.T.A.N.



Rencontre avec Nenad Popović, ministre de la Recherche et de l'Innovation.

C.P.A.C.

En tant que membre du Groupe Identité et Démocratie, j'ai eu l'occasion de participer en tant qu'orateur aux rassemblements politiques organisés par les conservateurs du monde entier (C.P.A.C.). Dans ce contexte, j'ai pu rencontrer plusieurs dirigeants politiques proches de notre mouvement et ainsi mieux amorcer les coopérations de demain afin de préparer l'alternance.

— C.P.A.C. Orlando, Floride, États-Unis (mars 2022)



Réunion de travail avec Nigel Farage, le grand architecte du «Brexit».

— C.P.A.C. Mexico, Mexico City, Mexique (novembre 2022)



À la tribune au C.P.A.C. de Mexico, où j'ai rappelé les liens historiques entre nos deux pays et l'arrivée inéluctable des patriotes au pouvoir en Europe.

— C.P.A.C. Hongrie, Budapest, Hongrie (mai 2022)



Rencontre au C.P.A.C. avec Judit Varga, ministre de la Justice hongroise.



Jordan Bardella, président du R.N., à la tribune au C.P.A.C. Hongrie.

MISSIONS PARLEMENTAIRES

Lors de mon mandat, j'ai été amené à me déplacer à plusieurs reprises pour participer à diverses missions parlementaires liées à mes commissions ou en tant qu'invité par nos alliés politiques en Europe.

« L'objectif de notre visite était d'évaluer les relations entre ce pays et l'Union européenne. »

— *Arabie séoudite (décembre 2022)*

Pour ma première mission en tant que membre de la commission des Affaires étrangères, j'ai eu l'honneur de me rendre à Riyad, en Arabie séoudite. L'objectif de notre visite était d'évaluer les relations entre ce pays et l'Union européenne, d'évoquer les changements géopolitiques dans la région et la situation au Yémen. Initialement, cette visite faisait partie d'une visite régionale plus large couvrant également Doha, au Qatar, et Téhéran, en Iran. Cependant, en raison des lourdes manifestations qui frappent l'Iran et de la mise au jour du scandale de la corruption de la gauche socialiste au Parlement européen par le Qatar, ces deux autres visites furent annulées.



Rencontre avec Son Excellence Abdel Aziz Abou Hamas, président du Conseil pour les relations avec les États du Golfe.



Réunion au Parlement séoudien, la « Choura », et rencontre avec le Président du Parlement, Abdoullah ibn Mohammad Ash-Sheikh.

— Bratislava, Slovaquie (janvier 2023)

À l'invitation de Boris Kollár, président du Parlement slovaque et président du mouvement Sme Rodina (« Nous sommes une famille »), notre allié au sein du Parti Identité et Démocratie, je me suis rendu avec notre délégation à Bratislava, en Slovaquie. Nous avons été reçus par les députés Anton Hrnko et Ludovit Goga, avec lesquels nous avons partagé notre vision d'une « Europe des Nations » libre des dictats de Bruxelles.



Au Parlement slovaque avec mes homologues slovaques : Boris Kollár, Anton Hrnko et Ludovit Goga.



Visite organisée du Bratislavský hrad, joyau médiéval slovaque construit au X^e siècle au cœur de l'Europe.

— Sénégal et Gambie (avril 2023)

Avec mes collègues de la commission AFET, nous nous sommes rendus à Banjul en Gambie et à Dakar au Sénégal. Le but était de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés ces pays et d'échanger sur nos partenariats et relations. Dans ce contexte, nous avons rencontré des responsables du Gouvernement et du Parlement ainsi que des représentants de la société civile pour discuter des questions de sécurité régionale.



Visite du Parlement gambien avec mon collègue David MacAllister, Président de la commission AFET.



Réunion avec Mme Aïssata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères du Sénégal.

Liban et Égypte

J'avais gardé pour le Liban une affection particulière depuis mon service militaire. C'était à la fois une joie de le revoir, et un devoir de l'aider de mon mieux dans cette période difficile que traverse ce pays.



Rencontre avec le pape copte Théodore II.



Dépôt de gerbe en hommage à nos militaires tombés lors de l'attentat du 23 octobre 1983 au Drakkar, à Beyrouth.



Réunion avec Sameh Choukri, ministre des Affaires étrangères de l'Égypte.



Réunion avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati.



Rencontre avec Rania Al-Mashat, ministre de la Coopération internationale de l'Égypte.

RENCONTRES



Dorin Recean, Premier ministre moldave.



Nico Popescu, ministre des Affaires étrangères moldave.



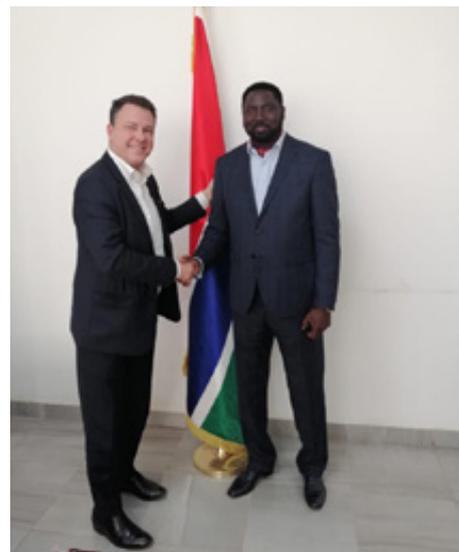
Revue d'armes avec le général Christophe Follet, en Roumanie.



Eduard Bachide, vice-ministre roumain de la Défense.



Mme Aïssata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères du Sénégal.



Mamadou Tangara, ministre des Affaires étrangères gambien.



André Ventura, président de «Chega» au Portugal.



Sandra Djozic, vice-présidente de l'Assemblée nationale de Serbie.



Bojana Kondic Panic, ambassadrice de Bosnie-Herzégovine en France.



Vladimir Orlic, président du Parlement serbe.



Michel Aoun, Président de la République libanaise.



Lech Wałęsa, ancien Président de Pologne et cofondateur du mouvement patriote et indépendantiste polonais Solidarność.

SUR LE TERRAIN

Toutes ces rencontres au sommet et ces relations politiques ne m'ont pas fait oublier l'essentiel, ce qui me rattache au quotidien des Français et me rappelle pourquoi je les défends : le peuple, nos compatriotes, nos sympathisants, nos militants ; vous.



Conférence sur l'Europe dans la Loire.



Commémoration avec le Souvenir Français en hommage à un soldat français mort en Algérie.



Au Quartier général de l'Eurocorps à Strasbourg, à la rencontre de nos militaires français.



Réunion à Strasbourg avec la fédération d'Alsace.



Conférence sur l'Europe dans l'Aisne avec José Beurain, député national.



Conférence sur l'Europe en Loire-Atlantique.



Réunion interparlementaire dans le Var avec mon ami David Racheline, maire de Fréjus.

DONS

Dans le cadre de mon mandat, j'ai pu consacrer des moyens parlementaires afin de soutenir des œuvres caritatives qui me sont chères :



Maisons de retraite de la Légion étrangère et des Invalides :

Matériel de protection pendant la crise du coronavirus.



SOS Chrétiens d'Orient : Opérations humanitaires au Liban et en Arménie.



Souvenir Français : Restauration de tombes de soldats tombés pour la France.



Orpheopolis : Association consacrée aux orphelins de la Police nationale.

AU CŒUR DE L'OUTRE-MER

En sillonnant nos territoires, je n'oublie jamais nos Outre-Mer. Leur situation spécifique exige de notre part une attention particulière à leurs besoins, à leur gestion et à leur potentiel. De la pêche à l'exploration spatiale, de l'extraction de minerai à l'approvisionnement en eau, de la pollution aux bases navales, les enjeux de nos Outre-Mer sont multiples et passionnants.



Devant les lanceurs de la fusée Ariane à Kourou, en Guyane.



À la frontière brésilienne avec la Police aux Frontières.



À la rencontre des pêcheurs de Guadeloupe à La Désirade.



Rencontre avec des élus et professionnels.



Dans une champignonnière à La Réunion.



Visite d'une exploitation agricole en Martinique.

FORUMS ET CONFÉRENCES

J'ai animé plusieurs conférences au Parlement européen, dont notamment une en présence de Régis Le Sommier sur son récent périple en Afghanistan pour mieux comprendre la dure situation des femmes dans ce pays dirigé par les Talibans.



Conférence de Régis Le Sommier à Strasbourg où il a présenté son reportage sur la situation en Afghanistan.



À la découverte du réacteur nucléaire expérimental à fusion I.T.E.R. de Cadarache.



À Eurosatory, à la rencontre du génie français de l'armement et de l'innovation.



Au Salon de l'Agriculture avec Jordan Bardella.



Séminaire de travail interparlementaire en présence de **Marine Le Pen**, présidente du Groupe R.N., le premier groupe d'opposition à l'Assemblée nationale.

BRUXELLES

Bât. Altiero Spinelli 06E252
60 rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel

Tel. : 0032 2 28 45401
Fax : 0032 2 28 49401

STRASBOURG

Bât. Salvador de Madariaga G07035A 1 av.
du Président Robert Schuman CS 91024
F-67070 Strasbourg Cedex

Tel. : 0033 3 88 1 75401
Fax : 0033 3 88 1 79401



Mon site internet : www.jeanlinlacapelle.fr

X @jllacapelle

f www.facebook.com/jeanlin.lacapelle

✉ jean-lin.lacapelle@europarl.europa.eu

